

Le Boissisien

Juin 2017, n°98

Bulletin municipal d'information de Boissise la Bertrand

Chères Boissisiennes, chers Boissisiens,

La roue tourne..... Depuis la disparition de notre regretté Michel, l'équipe des Adjointes a vu quelques nouvelles têtes faire leur apparition : Magali Szeszak, Annie Courtier, Olivier Delmer. Nous les remercions pour leur dévouement et leur bonne volonté.

Il a fallu rapidement finir la mise au point du budget 2017 ; malgré la baisse des diverses dotations affectées à la commune, le budget a été bouclé avec le maintien, encore cette année, des taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, alors que la commune poursuit son effort d'investissement, avec principalement l'importante réfection de la rue des Coublancs.

L'actualité politique que nous venons de vivre va nous concerner dans notre vie communale : quel devenir pour les rythmes scolaires ? Quel impact sur les finances communales si la taxe d'habitation est supprimée pour une grande partie des redevables ? Les taxes d'habitation et foncière constituent l'essentiel du budget de fonctionnement ; ce budget concerne le fonctionnement et la maintenance de l'école et les autres éléments du patrimoine municipal, les opérations de mise en accessibilité de nos bâtiments, les travaux préparatoires liés au développement de notre urbanisation,

Concernant l'urbanisme, l'Opération d'Aménagement Programmée des Egremonts est maintenant bien engagée : pour 6 lots sur 13, les formalités administratives sont closes, la commercialisation a commencé. L'ensemble des sept derniers lots fait l'objet d'un permis d'aménager en cours d'instruction.

Cette opération va nécessiter d'importants travaux de voirie : création de la rue des Sangliers (chaussée, adduction d'eau potable, eaux usées, électricité, éclairage, gaz, télécom), viabilisation de la rue au Loup pour la jonction rue des Sangliers/rue des Egremonts, complément de viabilisation pour la rue des Egremonts.

Pour une autre Opération d'Aménagement Programmée, l'OAP du Loup, les études de sol vont faire l'objet d'une troisième campagne de sondages et nous avons l'espoir de conclure cette année. Dans le même temps, nous préparons le dossier d'appel d'offres avec un volet architectural étudié. Enfin, pour le reste du territoire communal, on observe que les nouvelles règles d'urbanisme suscitent de la part des Boissisiens une forte demande de division de leurs parcelles, d'où de futures constructions à venir au sein du village.

Le Conseil Municipal des Enfants est toujours actif : il a exprimé son sens pratique et son intérêt pour l'environnement en construisant un « hôtel à insectes », qui a trouvé sa place à proximité de la Mairie. Il a également organisé des collectes en faveur de l'épicerie solidaire de Ponthierry avec la participation du Conseil des Aînés.

Au plan culturel, la commission culture de Boissise la Bertrand et l'association de Boissettes Sports et Loisirs a présenté pour la première fois début mai, les Premières rencontres Artistiques, exposition de peintures et de sculptures, dédiée au souvenir de Lydie Baldi, artiste Boissisienne talentueuse nous ayant quitté en 2016. Cette manifestation a rencontré un franc succès avec la visite d'environ 500 personnes. Elle a révélé une pépinière d'artistes sur nos deux communes. Un grand merci à Philip Ravinet, artiste lui aussi, qui a apporté une forte contribution dans l'organisation et félicitations à tous ceux qui ont contribué à sa réussite. Nous regrettons que Michel n'en n'ait pas vu la concrétisation, lui qui avait tant à cœur de stimuler l'animation dans le village.

Il nous reste maintenant à bien terminer le trimestre avant que tous profitent de la période estivale pour se ressourcer.

Bonnes futures vacances à tous.



*Le maire
Alain BERNHEIM.*

Les Échos de Boissise la Bertrand

Info maire

fermetures estivales de la mairie

JUIN

Mercredi 21/06 Fermé

JUILLET

Mercredi 12/07 Fermé

Samedi 15/07 Fermé

AOÛT

Lundi 14/08

Samedis 19/08 et 26/08

Vendredis 18/08 et 25/08

Mercredi 23/08

Fermé

Fermés

Ouverts de 9h30 à 11h30

Fermés l'après-midi

Fermé

G. LARROQUE

Erratum info

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le numéro précédant du Boissisien.

L'article présentant les « citoyens vigilants » vous indiquait leur coordonnées.

Concernant Monsieur PIGNET (ci-contre), représentant du secteur Nord, veuillez noter :

Tél : **06.83.35.39.31** Courriel : pignetpat@free.fr

G. LARROQUE



Du nouveau pour les cartes nationales d'identité

La délivrance des cartes d'identité est soumise depuis mars 2017 à de nouvelles modalités. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du plan « Préfecture Nouvelle Génération », qui cherche à lutter entre autre contre la fraude.

Boissise-la-Bertrand ne délivre plus les cartes nationales d'identité. Désormais 29 communes en Seine-et-Marne sont équipées de l'application « Titres électroniques sécurisés ». (Melun, Dammarie les Lys...).

Les demandes de CNI sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Il est donc maintenant possible de remplir une pré-

demande de carte d'identité sur internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet. L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient également obligatoire pour certifier le titre. Vous pouvez effectuer votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Attention toutefois, le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie.

Pour de plus amples informations : <http://media.interieur.gouv.fr/demarches/>

A. COURTIER

Soyez informé : www.boissise-la-bertrand.fr

Le site internet de la commune

Début 2015, le nouveau site internet de Boissise-la-Bertrand voyait le jour. Vous avez eu la curiosité ou l'envie de le découvrir et la municipalité met tout en œuvre pour qu'il réponde à vos attentes.

Vous trouvez, entre autre, sur ce site : un ensemble d'informations concernant la commune et ses services, un agenda, les actualités, les comptes-rendus des conseils municipaux, le Boissisien, vos démarches administratives courantes, diverses informations réglementaires sur la commune.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou

informations afin de l'enrichir.

Cet outil de communication est au service des habitants, mais aussi des associations qui pourront faire connaître leurs activités et contribuer à la réussite de leurs manifestations.

La lettre de Boissise-la-Bertrand

Vous souhaitez être informé(e) en temps réel, sans attendre la parution du Boissisien ?

C'est simple : sur www.boissise-la-bertrand.fr, renseignez la rubrique Newsletter pour vous inscrire.

A. COURTIER

PACS : en mairie à partir du 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie et non

plus au tribunal est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016.

A. COURTIER



Opération tranquillité vacances

Vous vous absentez pour une période prolongée ? Signalez au commissariat les dates de vos vacances. En effet, les services de police pourront à votre demande, surveiller votre domicile lors de leurs patrouilles journalières.

Ce dispositif est gratuit.

Pour plus d'information :

www.intérieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Zen-en-vacances-Beneficiez-de-l-Operation-Tranquillite-Vacances

Quelques conseils avant de partir :

Faites relever votre courrier par une personne de confiance ou faites renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de vacances.

Vous pouvez également renvoyer votre numéro de téléphone vers votre lieu de villégiature ou vers un ami ou parent.

Vérifier le bon état de vos serrures, de vos volets et de vos fenêtres.

Mettez vos bijoux et objets de valeur en lieu sûr. Pensez à les répertorier et à les photographier.

Tous ces rappels de sécurité effectués, profitez bien de vos vacances.....

En ce qui concerne la sécurité de la commune, des rondes régulières sont assurées toute l'année par des patrouilles de la Police Nationale ainsi que par l'agent communal assermenté.

M. CHAPUS

Conseil municipal des enfants et l'épicerie solidaire LAFAMISOL

Les jeunes élus souhaitent une action en faveur de l'épicerie solidaire LAFAMISOL avec laquelle la commune a signé une convention.

C'est ainsi qu'en janvier dernier, ils ont été reçus dans les locaux de cette association située à Ponthierry pour en comprendre le fonctionnement et l'organisation.

Tout naturellement, ils ont proposé à sa Présidente une opération en faveur des familles accueillies à l'épicerie et ont organisé ainsi plusieurs collectes à la mairie, à l'école et un dépôt au café. Leurs efforts ont été couronnés de succès puisque 124,408 kg ont été récoltés pour un montant de 554 euros.

Les enfants ont été assistés par le Conseil des Aînés qui souhaitait apporter leur soutien au CME.

Merci aux Boissisiens qui par leurs dons ont soutenu à la fois l'action des enfants et celle de l'épicerie solidaire LAFAMISOL.

M. CHAPUS



Les Échos de Boissise la Bertrand

Conseil municipal des enfants

A QUOI SERT UN HOTEL A INSECTES ?

Les hôtels à insectes agissent sur la conservation de la biodiversité et constituent un formidable outil de sensibilisation. Notre habitude culturelle de gazons tondues à ras, n'offre aucun abri, aucun refuge pour les insectes et la faune.

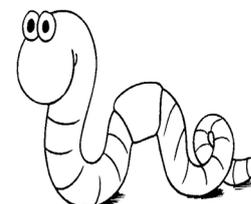
Les herbes folles, importantes pour préserver la biodiversité sont souvent remplacées par des pelouses tondues ou des plantes ornementales sans grand intérêt pour les insectes et la faune en général.

Les insectes ont besoin de trouver leur nourriture mais aussi d'abris pour passer la nuit ou le jour, se protéger du mauvais temps, s'abriter pendant la période d'hiver et se reproduire au printemps.

Sensibilisés à ces explications et encadrés par deux agents techniques et le père d'une jeune élue, nos jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont réalisé un hôtel à insectes avec enthousiasme et sérieux : ils ont assemblé, vissé, rempli les cases avec des coquilles de noix, de la paille, des tessons de pots de fleurs, des briques récoltés par leurs soins.

Cet hôtel est installé à proximité de la mairie et attend ses nouveaux locataires....

M. CHAPUS





Information et initiation aux premiers secours



Entre 40000 et 50000 arrêts cardiaques extra-hospitaliers par an en France... Cause nationale qui malgré de nombreuses campagnes de prévention, l'installation de défibrillateurs automatisés (nous en avons deux sur la commune le saviez vous ?) demeure largement méconnue du grand public et qui doit mériter plus d'attention de notre part aujourd'hui. Face à cette situation et pour espérer pouvoir augmenter un taux de survie actuel très bas entre 4 et 10% en fonction des lieux et du type d'habitat (urbain ou rural), les gestes de premiers secours prennent toute leur importance. Parce que nous sommes les premiers maillons de la chaîne des secours il est important d'avoir une compréhension et une réaction adaptée à ces situations. Par quelques gestes simples nous pouvons contribuer à sauver des victimes. Cette aide qui n'est pas naturelle

pour tout un chacun, passe par l'apprentissage des bons gestes à mettre en oeuvre : mettre en position de sécurité dans l'attente des secours, savoir pratiquer un massage cardiaque, apprendre à utiliser un défibrillateur automatisé comme ceux installés sur la commune...

Profitant de l'expérience et des connaissances professionnelles de membres du Conseil des Aînés nous vous proposons de participer le samedi 24 juin 2017 de 9h à 12h00 à une matinée d'information et d'initiation aux premiers gestes d'urgence.

Bulletin d'inscription session d' INFORMATION ET INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

du samedi 24 juin 2017 (9h-12h00) à retourner en mairie

Nom : Prénom : Âge :
Adresse
Tél. : Courriel : @
Fait à : le : signature :

Pour les mineurs âgés de plus de 16 ans, nom et signature de la personne responsable

Père Mère

Nom : signature :

Autorise mon fils, ma fille (rayer la mention inutile) :

**A participer à la session INFORMATION ET INITIATION AUX PREMIERS SECOURS
du samedi 24 juin 2017 de 9h à 12h00 en salle du Conseil Municipal**

(tenue recommandée : t shirt- sweat- pantalon- basket)

Attention pour des raisons pédagogiques nombre de place limité à 12

Exercice Plan Particulier de Mise en Sûreté

Depuis plusieurs mois, la municipalité est conviée à participer à des réunions à l'inspection académique concernant le PPMS.

Le PPMS ou « Plan Particulier de Mise en Sûreté » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement. Ce plan définit des lieux de confinement ou des exercices d'évacuation.

Pour cette raison, un exercice d'évacuation a eu lieu le 20 avril sur le temps périscolaire de la pause méridienne.

Selon un scénario défini, l'alerte d'évacuation a été donnée au moyen d'un sifflet. Les enfants ont été regroupés dans la cour et après comptage, ont été dirigés par l'ensemble du personnel périscolaire vers la salle polyvalente.

L'exercice s'est bien déroulé, les enfants n'ont pas montré de stress et se sont montrés coopératifs et calmes.

M. CHAPUS

Les Échos de Boissise la Bertrand

Travaux

Enfouissements :

Tout d'abord il y a eu les travaux d'enfouissement des réseaux effectués sur les rues des Coublancs, de l'Aunette, la ruelle des Perreux et pour finir la fin de la rue de l'Aunette, qui se présente sous la forme d'un chemin jusqu'à la rue de Latour Maubourg.

Ces enfouissements concernent : les réseaux d'alimentation en électricité des riverains, la téléphonie et l'éclairage public.

Les derniers poteaux « EDF » en béton sont en train d'être démantelés et les poteaux télégraphiques suivront.

Au dire de quelques riverains les lampadaires sont du plus bel effet et il n'existe plus de zone non éclairée dites « points noirs ». Ces travaux d'enfouissement ont été répartis sur les années 2016 et 2017 pour des raisons budgétaires liées principalement aux subventions allouées par le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) .



Réfection de voirie :

Aujourd'hui les travaux de réfection de la voirie, rue des Coublancs, sont bien avancés et doivent être terminés mi-juin.

Il a fallu, tout d'abord, mettre en place un nouveau réseau pour la collecte des eaux de pluies qui ruissellent de la rue. Le réseau unitaire existant sera uniquement dédié aux eaux usées.



Quelques ajustements ont été nécessaires par rapport au projet initial. Par exemple nouveau dessin de l'intersection de la rue de l'Aunette avec la fin en impasse de la rue des Coublancs, côté Est, pour augmenter la visibilité.





Travaux

Berges de Seine :



Les travaux de consolidation des berges de Seine sont dans leur phase finale, et devraient être terminés en fin juillet.

Avec la mairie de Seine Port nous avons à nouveau fait la demande de l'aménagement d'un cheminement piéton entre la maison de retraite Edgard et Lucie Faure, ex « Les Bruyères », auprès des autorités départementales, car nous n'avions pas reçu de réponse à la demande précédemment émise en début d'année.

Pourtant ce cheminement existait et a été créé par le passage répété des piétons se rendant sur le site de « Châteauform » ou bien encore jusqu'à la maison de retraite.



Travaux divers sur la commune :

Nos agents techniques sont bien occupés en cette période de fin de printemps avec le jardinage en tout genre.

Nous avons dit adieu à notre rose des vents faite en grande partie en buis, sur le rond-point Saint Germain.

Pour mémoire : la rupture d'un câble électrique avait plongé les communes de Boissise, Cesson et Boissettes dans le noir le jeudi 9 mars. Ce câble passait sous le rond-point Saint Germain, celui de l'église, et notre rose des vents a subi de grands dommages lors de sa réparation et de plus le buis était attaqué par un parasite qui le transformait en arbrisseau moribond.

En attendant la pousse des graines et la future floraison, l'arrosage est de mise.



Rue de la République un nouveau panneau d'interdiction de tourner à gauche, vers la rue Laisné, a été installé.



M. LOUBET

Les Échos de Boissise la Bertrand

Budget Communal 2017

Lors de la séance du 13 avril 2017, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2017.

Celui-ci s'inscrit dans un contexte financier difficile, marqué notamment par une nouvelle baisse des dotations de l'état, plus de 50% depuis 2014. Malgré ces baisses de revenu, nous avons maintenu nos taux d'imposition communaux des années précédentes.

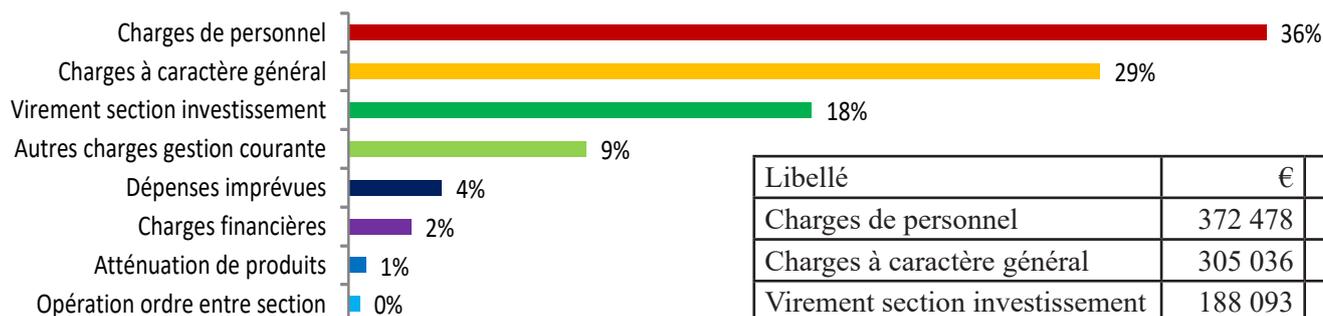
Si nous avions voulu compenser ces baisses de recettes par une augmentation de nos revenus, une augmentation de nos impôts locaux de 10 % aurait été nécessaire.

Fonctionnement :

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à un niveau de 1 037 009 €. Pour les dépenses, trois postes représentent l'essentiel du Budget prévisionnel.

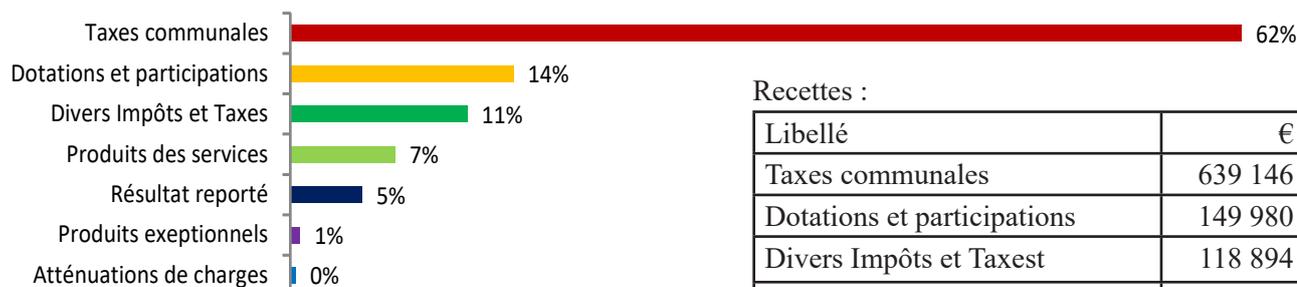
Les charges de personnel et les charges à caractère général sont bien maîtrisées mais n'offrent que peu de latitude. Seul, le virement à la section d'investissement présente une variable d'ajustement en fonction des programmes annuels de travaux.

Dépenses



Libellé	€	%
Charges de personnel	372 478	36%
Charges à caractère général	305 036	29%
Virement section investissement	188 093	18%
Autres charges gestion courante	96 591	9%
Dépenses imprévues	37 938	4%
Charges financières	25 370	2%
Atténuation de produits	7 000	1%
Opération ordre entre section	4 503	0%
Total	1 037 009	

Recettes



Recettes :

Libellé	€	%
Taxes communales	639 146	62%
Dotations et participations	149 980	14%
Divers Impôts et Taxest	118 894	11%
Produits des services	70 550	7%
Résultat reporté	48 242	5%
Produits exceptionnels	6 597	1%
Atténuations de charges	3 600	0%
Total	1 037 009	



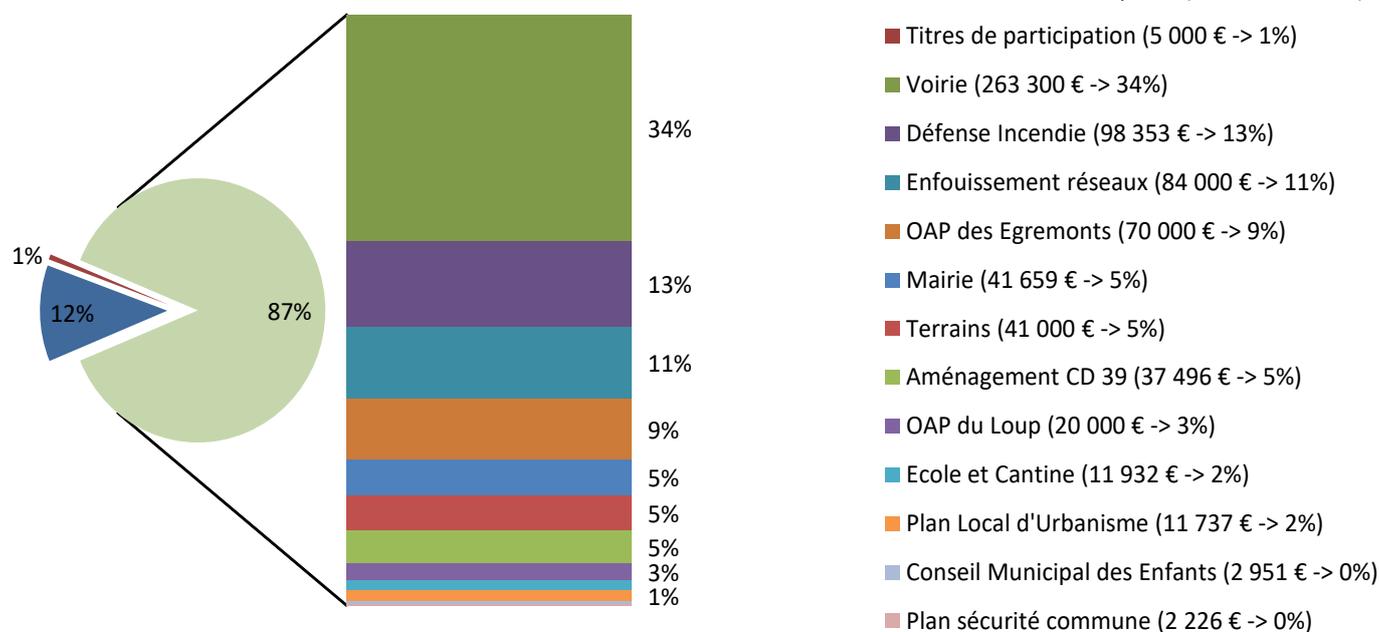
Budget Communal 2017 (suite)

Investissement :

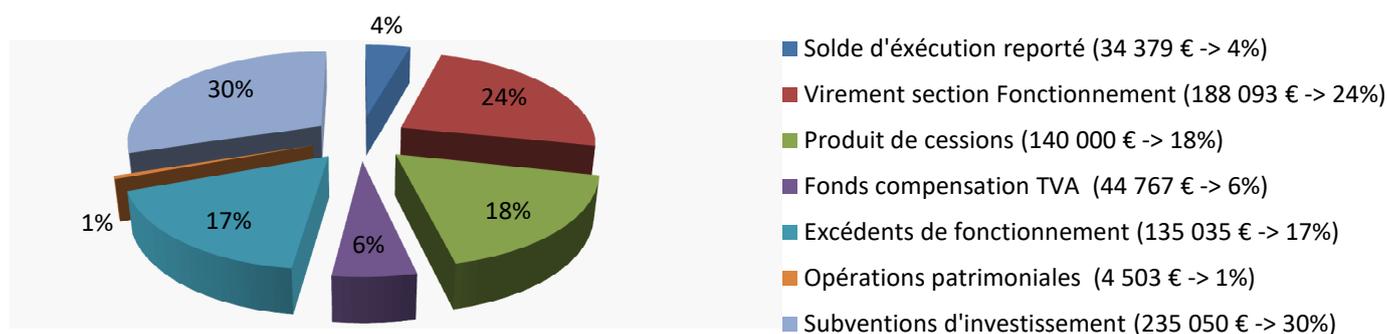
Pour l'investissement, les recettes et dépenses sont équilibrées à la hauteur de 781 827 €. Les dépenses sont en fonction du programme mis en place sur plusieurs années. Le détail est indiqué ci-dessous. Le remboursement d'emprunts (partie capital) ne représente que 92 173€ de nos dépenses.

Quant aux recettes, elles proviennent principalement des subventions d'investissement que nous essayons de «glâner» à tous niveaux, du virement de la section de fonctionnement, des excédents de fonctionnement affectés en investissement et des produits de cessions effectués dans le cadre de l'OAP des Egremons.

Dépenses



Recettes



Les Échos de Boissise la Bertrand

Association sports loisirs, Barbecue 2017

L'annuel barbecue de l'Association Sport-loisirs de Boissise-la-Bertrand a eu lieu le Vendredi 19 Mai au soir à la Recellerie : manifestation très attendue puisque plus de 90 personnes (membres et conjoints, tous âges confondus) ont répondu avec enthousiasme à l'invitation de sa présidente : Marie-Paule Ménard et de son bureau.

Après un chaleureux accueil où tous ont savouré le plaisir de se retrouver en ce moment privilégié et de saluer les 3 animatrices : Valérie, Clarisse et Roxane, très heureuses d'être de la fête, place fut faite au délicieux repas : en effet, un buffet de hors-d'œuvre rafraîchissants et appétissants rivalisait avec celui des desserts savoureux et bien tentants, les 2 concoctés avec soin par les adhérents eux-mêmes ! Entre-temps, les chefs-cuisiniers : Christian Roy, Guy Prado, Michel Ménard et Serge Cattelan s'affairaient efficacement autour du feu pour nous servir de succulentes grillades, le tout arrosé par un bon vin choisi par Daniel Martin. Bonne ambiance garantie !

Afin de parfaire ce moment de convivialité, Marie-Paule Ménard a pris ensuite la parole pour dire sa satisfaction devant la réussite de l'association, elle a tenu à souligner ce qu'elle nomme « Être bien ensemble », heureuse formule concrétisée par cette soirée si amicale ; enfin, elle a exprimé, au nom de tous les membres, sa gratitude envers les 3 animatrices dont la compétence et la disponibilité ont été récompensées par un petit cadeau.

Après ces instants empreints d'une certaine émotion, de jeunes adhérentes s'élançèrent sur la piste en compagnie de Clarisse, bien décidées à offrir à un public conquis d'avance, quelques danses endiablées comme la Zumba (cette dernière donnant un aperçu du cours du Jeudi soir), et c'est ainsi que fut close la joyeuse soirée Barbecue édition 2017 !

Un franc succès, une fois de plus, salué unanimement par tous les participants qui souhaitent longue vie à leur association. Hélas... ! Un bémol cependant : le plaisir aurait été total si nous n'avions pas constaté le lendemain, à notre grand regret, la disparition d'un des 2 barbecues du comité des fêtes, sans doute au cours de la nuit suivant la soirée !!! Si par hasard, vous l'aperceviez dans les alentours, ne manquez pas de le signaler en mairie, il nous serait nécessaire pour le barbecue de la saison 2018 ! Merci à tous.

A. PRIGOT

Préparez l'année prochaine :

Une fiche de pré-inscription est en ligne sur le site : <http://www.boissise-la-bertrand.fr/> (onglet: Sports/Culture/Loisirs puis activités sportives).

- La validité de cette fiche d'inscription expirera le 30/09/17, si le règlement n'a pas été effectué.
- Période d'activité du mardi 19 Septembre 2017 au jeudi 21 juin 2018.
- Les cours sont dispensés à la salle de la Recellerie à Boissise-la-bertrand.





Comité des fêtes



Balade autour de Boissise-la-Bertrand le dimanche 21 mai 2017

Comme chaque année, la Balade a attiré une quarantaine de personnes sur un parcours préparé par Georges MAURICE et sur une distance de près de 9km.

De plus, la présence de Patrick PIGNET grand connaisseur des sentiers a permis de commenter quelques particularités comme le menhir bien caché dans les sous-bois, mais dont la singularité a intéressé l'ensemble du groupe.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle balade.

G. LARROQUE



Carnaval des enfants :

Le samedi 13 mai, les enfants ont profité du soleil lors d'un carnaval haut en couleurs suivi d'un goûter festif.



Les Échos de Boissise la Bertrand

Les premières rencontres artistiques de Boissise-la-bertrand et de Boissettes



Et si on organisait une exposition des œuvres d'artistes de Boissise la Bertrand et de Boissettes ?

D'une suggestion de Philip RAVINET, une question en entraînant une autre, la réflexion a abouti au final à une magnifique exposition couronnée de succès les 6, 7 et 8 mai 2017.

Une vingtaine d'artistes de nos deux villages ont répondu présents et les 500 visiteurs ont pu admirer peintures et sculptures de nos peintres et sculpteurs locaux.

Qui aurait pu imaginer que nos deux villages comptaient autant d'artistes ?

Cette manifestation était organisée en hommage à Lydie BALDI, artiste peintre qui nous a quittés le 22 avril 2016.

Lydie avait élu domicile au cœur du village de Boissise et enseignait pour plusieurs municipalités. Très généreuse, elle a transmis à ses élèves son goût pour la peinture, sa créativité et le goût d'apprendre.

Spontanément, une jeune mère nous a apporté en témoignage, le petit mot d'encouragement de Lydie collé sur le dessin de son fils. Un bel hommage...

La commission culture de Boissise la Bertrand et l'ABSL de Boissettes remercient les artistes pour leur participation et leur enthousiasme qui ont contribué à la réussite de ces premières rencontres artistiques.

M. CHAPUS

Le saviez-vous ?

Quelle est la différence entre une viola cornuta et une pensée ?

La viola cornuta compte 2 pétales vers le haut et trois vers le bas tandis que la pensée compte 4 pétales vers le haut et un vers le bas.



M. CHAPUS



Du concours photo... à la photo du mois



Le concours photo se transforme... Nous pensons que votre vision de notre village et ses évènements mérite d'être photographiée et connue...

C'est pourquoi nous avons pensé rendre plus facile votre participation au concours photo mais aussi le mettre plus en prise avec les évènements, les saisons, le calendrier. Aussi appelons le « **La photo du mois** ».

Pour y participer rien de plus simple, envoyez nous chaque mois, par email à l'adresse suivante :

boissise-la-bertrand.laphotodumois@orange.fr

une photo au format paysage prise à Boissise la Bertrand ou dans son environnement, ou bien à l'occasion d'évènements.

Photo couleur ou noir et blanc de 1 Mo à 4 Mo maximum. La photo lauréate sélectionnée par un jury, sera publiée durant un mois sur le site internet, et dans le Boissisien notre journal municipal. L'ensemble des photos lauréates bénéficieront d'une exposition permanente pendant un an en salle du conseil municipal. L'ensemble des photos participantes pourront faire l'objet d'une exposition sur un weekend donné.

Alors prêts, la publication de cet article dans ce numéro du Boissisien lance cette initiative, que vous soyez grands ou petits, hommes ou femmes, étudiants, actifs ou retraités nous comptons sur votre participation et attendons vos envois.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom, prénom, numéro de téléphone ainsi que le lieu, le moment ou l'évènement qui ont motivé la prise de vue.



Le Conseil des Aînés

Les Échos de Boissise la Bertrand

L'ASBBE

Dans le projet d'aménagement des berges, piétons et cyclistes étaient expédiés sur la rive opposée. Ce n'était pas de bon augure. Il fallut bien des paroles, bien des pressions pour que le Département consente, non sans remous, à faire figurer dans son projet un cheminement piéton entre Seine et route départementale. Mais dès le début des travaux, des obstacles à sa réalisation surgissent. Obstacles essentiellement administratifs puisque Département, Voies navigables de France et Police de l'eau s'allient en invoquant les subtiles notions de lit mineur et de lit majeur ainsi que les lourdes procédures, pour considérer que, sur une centaine de mètres, l'étroitesse de l'accotement ne permet pas la continuité du cheminement côté Seine. D'où la proposition d'une double traversée de la route aux piétons.



Tout observateur de bonne foi, notamment un député, admet qu'un modeste remblaiement sur une cinquantaine de mètres au plus, permettrait la réalisation du cheminement souhaité sans impacter le cours normal du fleuve. Travaux minimes par rapport à ce que l'on observe par ailleurs où les longueurs et les volumes des gabions sont impressionnants.

Mais cela n'est pas du goût des décideurs qui campent sur leurs positions en laissant transparaître mauvaise volonté ou arguments fallacieux.

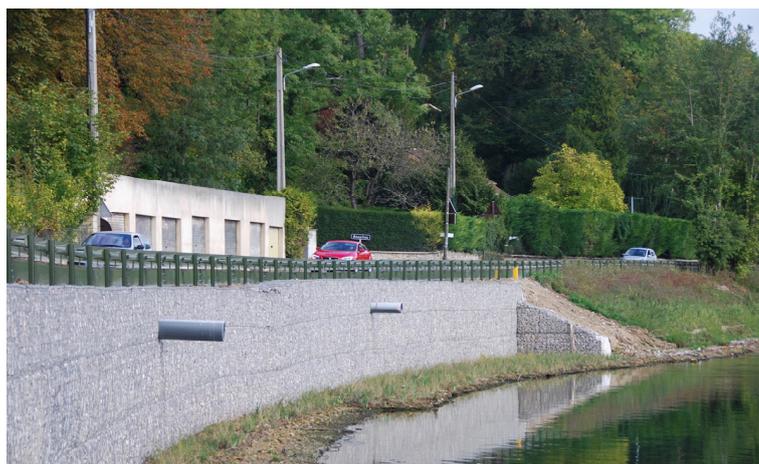
Entre le village et la maison de retraite, ce qui ressemble à un cheminement piéton a été mis en place sur la plus grande longueur sauf sur une centaine de mètres, alors que l'accotement est aussi large que dans la partie aménagée. Dans le virage, face aux garages à bateaux de Beaulieu, après un remaniement complet de la berge qui a duré des mois, le passage entre glissière de sécurité et route n'est plus que de 1,10 mètre. Il arrive aussi qu'un « responsable » considère que ce cheminement est une absurdité compte tenu de sa non-fréquentation actuelle !

Le prolongement du parcours piéton sur accotement jusqu'au pont de Ponthierry, constamment réclamé par l'ASBBE, est actuellement demandé conjointement par les municipalités de Boissise et de Seine-Port. Mais on a déjà essayé de nous persuader qu'il appartenait aux mairies d'élaborer un projet et de le présenter au Département...

Pour accompagner la fin de ces travaux, le Département, s'appuyant sur des considérations sécuritaires, insiste pour que la limite d'agglomération soit déplacée.

Si bien que seraient à la charge des Boissisiens, un accotement incomplètement traité et tous les dispositifs de sécurité qui relèvent de la police municipale et de l'urbanisme (feux, éclairage, équipements divers). De même, la Commune serait responsable de « la pérennité du patrimoine et de l'agrément du paysage ».

Que dire, sinon, **mobilisons-nous !**



D. MARTIN



Nouvel Elan

Un début d'année bien difficile avec le départ de Michel Michallet notre Maire.

Il aura marqué fortement son empreinte par une dynamique nouvelle à Boissise-la-Bertrand qu'il a su impulser par son écoute et le savoir «faire avec Tous». Il a su tenir compte des prises de positions des uns et des autres tout en gardant son cap et ses convictions. La relève est maintenant faite et chacun s'applique à continuer à travailler sur cette voie. Alain Bernheim est notre nouveau Maire, il s'inscrit totalement dans la continuité du travail entrepris.

La vie de notre village continue et chacun reste soucieux de mener à bien les dossiers entrepris.

L'ouverture faite à la liste «Nouvel Elan» nous permet de nous impliquer dans la vie municipale et de suivre les dossiers en cours.

- La commission Urbanisme, à laquelle nous participons régulièrement :

Le PLU voté, deux projets importants sont en développement et concernent l'aménagement du secteur des Egremonts et celui des terrains en prolongement du cimetière qui permettront un projet immobilier. Rien n'est encore terminé et cela demande beaucoup de réunions de travail et de concertation entre les différents partenaires, à suivre donc...

- La commission des Finances avec le budget, que nous avons voté

- Le Conseil Municipal d'Enfants qui a plus particulièrement travaillé cette année sur l'environnement avec la création d'un « Hôtel pour insectes » installé devant la mairie.

Un projet sur la Solidarité, le CME a pu visiter l'épicerie solidaire LA FA MI SOL de Saint-Fargeau-Ponthierry ce qui les a amené à proposer une collecte alimentaire en mairie et à l'école. Pour cela ils ont créé des affiches qui ont été positionnées sur les lieux de collectes et également la création d'une affichette qui a été mise dans les boîtes aux lettres avec l'aide et la participation du Conseil des Aînés.

La collecte a apporté 124Kg pour une valeur de 550 €.

Un Conseil Municipal d'Enfants actifs et citoyen bravo à nos jeunes élus.

Les projets ne manquent pas et nous espérons vivement pouvoir continuer à y participer activement.

Les vacances arrivent à grands pas, très bonnes vacances à vous tous sûrement bien méritées et RDV à la rentrée.

E. LONGUEVILLE

C'est la saison des fraises...

Mais quelle fraise choisir ?

La Mara des Bois est une fraise très parfumée au délicieux goût de fraises des bois évoluant en notes florales de violette.

La charlotte est une fraise sucrée, peu acide, très parfumée avec un bon goût de fraises des bois et en forme de cœur.

Elle se distingue de ses consœurs par son goût subtil et sa chair moelleuse.

La maestro produit des fruits de gros calibres à la fois fermes et juteux en bouche pouvant atteindre 50g, délicieusement sucrés avec des notes de fraises de bois.

A déguster sans hésitation...

M. CHAPUS

La CAMVS demande leur avis aux habitants sur le SCOT



A l'occasion de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Plan Local de Déplacement (PLD), la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine lance une large démarche participative à l'attention du public.

Le SCOT prépare l'élaboration du PLU Intercommunal.

Les deux projets débutent par un état des lieux qu'il est en effet important de nourrir de la vision de ceux qui vivent le territoire au quotidien pour s'y loger, travailler, consommer, se déplacer, se divertir, se former, ...

C'est pourquoi, chacun est invité à partager ses idées, ses préoccupations, ses attentes en matière d'aménagement et de mobilité via une carte mise en ligne jusqu'au 13 juillet 2017 à l'adresse suivante : www.mvs-avis.fr

Ces contributions feront par la suite l'objet d'un bilan pour alimenter les réflexions sur le SCOT et le PLD, avant un deuxième temps d'échanges qui sera organisé à l'automne.



Allo encombrants

« Un service de collecte des encombrants sur rendez-vous ».

Pour répondre aux problèmes de salubrité liés aux dépôts d'encombrants sur les trottoirs, le SMITOM-LOMBRIC a testé le service Allo Encombrants durant un an à compter d'octobre 2015, auprès d'environ 8 000 habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Le test étant concluant, la communauté d'agglomération Melun Val de Seine a décidé de l'étendre à toutes les communes de son périmètre.

La mise en place du service sera progressive sur l'ensemble des 18 communes concernées.

La commune de Boissise la Bertrand fait partie de la deuxième phase de déploiement soit à partir d'Octobre 2017.

A cette date, les encombrants ne seront plus collectés sur le trottoir mais sur propriété privée suite à une prise de rendez-vous par téléphone au numéro vert dédié « Allo Encombrants » (appels gratuits depuis un poste fixe).

D'ici là, une communication par le smitom-Lombric sera mise en place pour expliquer le fonctionnement et les conditions de ce service.

O. DELMER



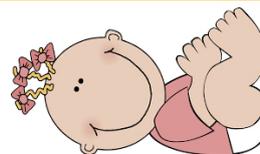
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Etat civil

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Ema ROMAIN GARAUULT née le 18 mai 2017

et adressons nos félicitations aux jeunes parents.



Directeur de la publication : Le maire, A. Bernheim

Rédaction : G. Larroque, B. Cossoux

Maquette : S. Gervais

Réalisation, impression : Mairie de Boissise la Bertrand

Tirage : 500 exemplaires